L'enquête publique

Le Parc se construit avec vous ! Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024, une enquête publique est ouverte pour permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur le renouvellement de sa charte. Ce document concrétise, pour 15 ans, le projet de protection et de développement du territoire.

CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique a pris fin le 31 janvier dernier. Retrouvez le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête **en téléchargement ici :**

- Rapport d'enquête publique
- Conclusions motivées et avis
- Mémoire en réponse du Parc aux commissaires enquêteurs

Les documents sont consultables en ligne pendant un délai d'un an.

Retrouvez le rapport et conclusions en ligne

Consultez les conclusions et

DE NOUVEAUX ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 58 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus pour la qualité de leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses en favorisant un développement économique et social, respectueux de tous.

Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté et partagé de développement durable : **une charte.** Elle définit pour 15 ans, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire ainsi que mesures pour les mettre en œuvre.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine s'est engagé dans la révision de sa charte. Fruit d'une large concertation citoyenne, ce nouveau projet s'est construit autour de 3 grands défis : renforcer la qualité des paysages et la biodiversité, s'engager dans la sobriété et la résilience, consolider les coopérations **pour garantir à tous les êtres vivants, une haute qualité de vie ligérienne.**

©Nicolas Van Ingen
Île à Gennes-Val de Loire

POURQUOI UNE ENQUÊTE ?

Bien que ce soit un contrat entre les communes, intercommunalités, Départements et Régions, la mise en œuvre de la charte mobilise tous les acteurs locaux. Chacun est concerné de près ou de loin par les actions du Parc.

Du 20 décembre 2023 à 10h, au 31 janvier 2024 à 17h, une enquête publique était ouverte pour permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet de charte.

DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE

où consulter le dossier d'enquête ?

- Le dossier était disponible sur les sites Internet suivants :
  - Registre dédié : www.registre-dematerialise.fr/4980/
  - Région Pays de la Loire : www.paysdelaloire.fr/pnr-loire-anjou-touraine

- Région Centre-Val de Loire : https://jeparticipe.centre-valdeloire.fr/project/charte-du-parc-naturel-regional-loire-anjou-touraine/presentation/charte-pnr-loire-anjou-touraine-quenpensez-vous

- et dans l'un des 13 lieux d'enquête publique :

Lieux d'enquête	**Adresses**	**Jours et horaires d'ouverture au public**	**Dates et horaires des permanences de la commission d'enquête**
Maison du Parc Loire-Anjou-Touraine	15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau	Mercredi 20 décembre de 10h à 12h30 Mercredi 31 janvier 2024 de 14h à 17h Jeudis 4, 11, 18 et 25 janvier 2024 de 9h à 12h et de 14h à 17h	**Mercredi 20 décembre de 10h à 12h30** **Mercredi 31 janvier de 14h à 17h**
Mairie de Saumur	Rue Molière 49400 Saumur	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Le samedi de 9h à 12h	**Mercredi 20 décembre de 14h30 à 17h30** **Samedi 20 janvier de 9h à 12h** **Mercredi 31 janvier de 9h à 12h**
Mairie de Chinon	Place du Général de Gaulle 37501 Chinon	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h Le samedi de 9h à 12h	**Jeudi 21 décembre de 14h à 17h** **Samedi 13 janvier de 9h à 12h** **Mercredi 24 janvier de 14h à 17h**
Mairie de Bourgueil	8 rue du Picard 37140 Bourgueil	Du lundi au mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15 Le jeudi de 9h à 12h	**Jeudi 21 décembre de 9h à 12h** **Mercredi 10 janvier de 14h à 17h**
Mairie de Loire-Authion	24/26 levée Jeanne de Laval - Saint-Mathurin-sur-Loire 49250 Loire-Authion	Du lundi au vendredi de 9h à 12h	**Mercredi 3 janvier de 9h à 12h** **Jeudi 18 janvier de 9h à 12h**
Mairie de Beaufort-en-Anjou	16 rue de l'Hôtel de ville 49250 Beaufort-en-Anjou	Le lundi de 14h à 17h30 Le mardi 9h à 17h30 Du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Le samedi de 9h à 12h	**Mercredi 3 janvier de 14h30 à 17h30**
Mairie de L'Île Bouchard	16 place Bouchard 37220 L'Île-Bouchard	Du lundi au mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Le jeudi de 8h30 à 12h	**Jeudi 4 janvier de 9h à 12h** **Mercredi 17 janvier de 14h à 17h**

Mairie de Longué-Jumelles	1 place de la Mairie 49160 Longué-Jumelles	Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h	**Jeudi 18 janvier de 14h30 à 17h30**
Mairie de Richelieu	1 place du marché 37120 Richelieu	Le lundi et du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h45 et de 14h à 17h Le mardi de 8h30 à 12h45 Le samedi de 9h à 12h	**Jeudi 4 janvier de 14h à 17h** **Mercredi 24 janvier de 9h30 à 12h30**
Mairie de Doué-en-Anjou	16 place Jean Begault 49700 Doué-en-Anjou	Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h Le samedi de 9h à 12h	**Mardi 9 janvier de 9h30 à 12h30** **Jeudi 25 janvier de 14h30 à 17h30**
Mairie de Gennes-Val de Loire	19 rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire 49350 Gennes-Val-de-Loire	Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h Le samedi de 9h à 12h	**Mardi 9 janvier de 14h à 17h** **Jeudi 25 janvier de 9h30 à 12h30**
Mairie de Langeais	2 place du 14 Juillet 37130 Langeais	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Le samedi de 10h à 12h	**Mercredi 10 janvier de 9h à 12h**
Mairie d'Azay-le-Rideau	2 place de l'Europe37190 Azay-le-Rideau	Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Le mercredi de 8h30 à 12h	**Mercredi 17 janvier de 9h à 12h**

Où et comment déposer son avis ?

L'enquête publique est désormais close. Il était cependant possible de déposer son avis :

- Pendant les permanences de la commission d'enquête (voir plus haut)
- Sur les registres papier disponibles dans chaque lieu d'enquête
- Sur le registre en ligne dédié :www.registre-dematerialise.fr/4980/
- Par courrier à "Monsieur le Président de la Commission d'enquête du projet de charte révisée du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine" - Maison du Parc 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau
- Par mail : enquete-publique-4980 [at] registre-dematerialise.fr

---

Des questions ?

Contactez le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

au 02 41 53 66 00
ou par mail à : info [at] parc-loire-anjou-touraine.fr

À TÉLÉCHARGER

TÉLCHARGEZ TOUS LES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE LA CHARTE

Vous aimerez aussi

Maison du Parc : inauguration des nouvelles expositions

MAISON DU PARC

SOLS VIVANTS EXPOSITION

Dès le 20 avril, la Maison du Parc change de décor ! Elle vous emmène à la découverte d'un monde mystérieux, infiniment petit, que nous foulons chaque...

Lire la suite +

Route européenne d'Artagnan

A CHEVAL PAYSAGE

Fontevraud-l'Abbaye

Lire la suite +

Entre vignes et Veude - Circuit n°51

À VÉLO

HORS DES SENTIERS BATTUS

Assay

Lire la suite +

Les plus consultés

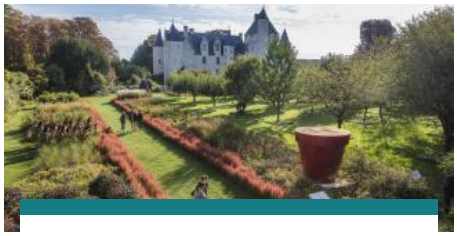

Château et Jardins du Rivau

SITE DE VISITE

Lémeré

Lire la suite +

Ma maison imaginaire

TROGLODYTISME

PATRIMOINE BÂTI

ARTISTIQUE

Maine-et-Loire

Panzoult

Lire la suite +

Le Thouet à vélo

À VÉLO

ACTIVITÉ

Saumur

Lire la suite +